

## Compte-rendu du conseil d'école du 08 novembre 2021

### Membres présents :

- Les enseignants : Monsieur Michel Giraud-Sauveur, directeur – Mesdames Mathieu, Jacob, Giraud-Sauveur, Lafond, - Monsieur Lemaître
- Les délégués des parents d'élèves : Mesdames Roth, Copin, Faure, Segala,
- Coordonnatrice des services périscolaires : Madame Croux
- Les représentants de la mairie : Madame Torrent (première adjointe), Monsieur Faure (adjoint), Mesdames Courcier et Kermarec (conseillères municipales),

Personnes excusées : Monsieur Giordano (Maire), Madame Michel, Monsieur Bertrand-Hardy, Monsieur Duterte, Monsieur Loisel.

Début de la réunion : 18 h 15 en présentiel

### Principaux points abordés :

#### 1 – Bilan de la rentrée scolaire 2021

Au cours de l'été, de nouveaux équipements numériques ont été installés dans l'école, dans le cadre de deux plans pour lesquels la commune a été subventionnée par l'État : « label école numérique rurale » et « plan de relance numérique ». Plusieurs achats ont été réalisés :

- Un nouvel écran numérique pour la classe CM1-CM2,
- Des nouveaux ordinateurs portables sont venus compléter notre équipement (avec remplacement des équipements les plus anciens et obsolètes)
- Caméra et micro pour améliorer la qualité des visio-conférences.
- Renforcement de la performance du réseau numérique interne.

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont soutenu l'école lorsqu'il a été proposé de candidater sur ces deux dossiers de demande de subvention ; c'est un signe de confiance très apprécié par l'équipe enseignante.

En ce qui concerne la connexion internet : pour l'instant l'école dispose d'une connexion ADSL. Le directeur s'est renseigné sur la possibilité de disposer de la fibre ; elle est en cours de déploiement.

#### Remarques des membres du conseil :

- o Les enseignants sont très satisfaits de l'investissement réalisé et du matériel désormais disponible.
- o Enseignants et élèves attendent désormais avec impatience l'arrivée de la fibre ; elle permettra une plus grande rapidité de travail lors des connexions internet. En effet, à l'avenir l'utilisation d'applications en ligne sera de plus en plus fréquente, d'où la nécessité d'un débit Internet plus important.

L'école a accueilli 115 élèves début septembre, les effectifs étant assez stables ces dernières années.

- Remarques des membres du conseil : Mme Roth constate à nouveau que cette école est une des rares écoles du Briançonnais dont les effectifs ne baissent pas depuis plusieurs années.

Élection des représentants des parents d'élèves : le taux de participation a été à nouveau très élevé, 64.19 %, soit environ 12 points de plus que le taux moyen de participation constaté habituellement au niveau national. C'est le signe d'une bonne implication des parents d'élèves dans la vie de l'école.

- Remarques des membres du conseil : cette forte participation est d'autant plus intéressante qu'une seule liste s'est présentée. Ce taux de participation donne une réelle légitimité aux représentants des parents d'élèves.

Réunions d'information de rentrée pour chaque classe : Les parents ont été très nombreux à participer à ces réunions d'information qui jouent un rôle important pour permettre aux parents de mieux comprendre les objectifs poursuivis par les enseignants ainsi que le fonctionnement de la classe, avec pour objectif final une meilleure capacité à suivre la scolarité de leur enfant.

- Remarques des membres du conseil : il faudrait éviter que deux réunions soient organisées le même soir puisque cela peut poser un problème à certaines familles. Monsieur Lemaitre explique qu'il n'a pas été possible de faire autrement cette année du fait de diverses contraintes de plannings. C'était une situation exceptionnelle et l'équipe enseignante fera en sorte que la situation ne se reproduise pas pour les années à venir.

La rentrée s'est passée à nouveau sous protocole sanitaire, avec des difficultés au quotidien sur la mise en œuvre de certaines mesures (port du masque, gestes barrières).

Monsieur Faure explique qu'il a été nécessaire d'organiser des remplacements de personnel communal suite à plusieurs absences ; il adresse ses remerciements au personnel communal pour sa capacité d'adaptation.

## **2 – Mise en place d'un espace numérique de travail pour renforcer la communication entre l'école et les familles**

Depuis plus de 10 ans désormais l'école utilisait la messagerie électronique pour communiquer avec les parents. Or ces derniers mois il y a eu de nombreux dysfonctionnements avec des mails qui arrivent dans les spams, des mails qui ne sont jamais distribués ou avec retard.

La crise Covid a mis en évidence la nécessité de disposer d'un outil qui garantisse un fonctionnement plus stable et la garantie que les messages soient bien distribués en temps et en heure.

Aussi un ENT (espace numérique de travail) a été mis en place en septembre 2021. Il s'agit de l'application « Pronote primaire » qui offre de nombreux services :

- Chacun des parents dispose d'un identifiant et d'un mot de passe pour accéder à son espace personnel
- Enseignants et parents d'élèves peuvent échanger des informations et des messages
- Les enseignants publient les devoirs à faire dans un cahier de texte numérique et ils peuvent mettre des ressources pédagogiques complémentaires à disposition des parents
- Les parents ont accès également à un agenda dans lequel ils retrouvent facilement les sorties et événements à venir pour leur enfant.
- Les parents saisissent directement les absences et les motifs d'absences de leur enfant sur l'application Pronote.
- Les parents peuvent communiquer également avec Géraldine Croux du service périscolaire.
- Cette application Pronote est également utilisée au collège : ainsi lors du passage en 6<sup>ème</sup> de leur enfant, les parents seront déjà familiarisés avec cette application

Après quelques semaines d'utilisation, cette nouvelle application donne entièrement satisfaction, parents et enseignants se sont bien habitués à son usage. Au fil du temps des améliorations et de nouveaux services seront mis en œuvre.

- Remarque des membres du conseil :
  - o Mme Roth juge très utile l'application pour préparer les parents et les enfants à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.
  - o Les enseignants sont très satisfaits du fonctionnement
  - o Un tutoriel a été réalisé avec l'aide de Mme Copin déléguée des parents d'élèves
  - o Le coût de mise en place de Pronote est demandé : Il s'élève à 470 €

## **3 - Étude et vote du règlement intérieur 2021-2022 :**

Le directeur propose de modifier le règlement intérieur afin de prendre en compte l'utilisation de l'application Pronote Primaire pour la communication et les échanges entre l'école et les familles.

**Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.**

**Comme les années précédentes le règlement intérieur sera communiqué** aux familles dans l'application Pronote Primaire, affiché sur le tableau d'affichage et publié sur le site internet de l'école.

## **4 – Protocole sanitaire actuellement en vigueur**

A la rentrée de septembre 2021, le ministère a mis en place un protocole sanitaire avec 4 niveaux : <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continue-pedagogique-et-305467>

L'année scolaire a débuté avec le protocole de niveau 2, permettant déjà un fonctionnement interne un peu plus souple. Dès le 11 octobre 2021, le département est passé en niveau 1, avec certaines contraintes qui ont été allégées : les élèves ne portent plus le masque à l'intérieur, les intervenants extérieurs à nouveau autorisés à intervenir dans l'école, les sorties scolaires sont plus faciles à organiser, les règles sur la limitation du brassage entre les classes sont également allégées.

Au retour des vacances de la Toussaint, la situation sanitaire s'est dégradée ; le taux d'incidence est repassé au-dessus de 50 pour 100 000 personnes : le ministère a décidé de repasser du niveau 1 au niveau 2 du protocole

L'inspection académique demande à chaque école de récupérer auprès des parents leur consentement annuel (ou leur non-consentement) pour le cas où des tests salivaires seraient nécessaires en cours d'année (par exemple en cas de cas positif dans l'école). Ces consentements sont en cours de récupération auprès des familles.

- Remarque des membres du conseil : Monsieur Faure, comme d'autres membres du conseil d'école, regrette que l'on soit obligé de remettre le masque aux élèves : les élèves sont déçus et ils ne comprennent pas cette décision. Les enseignants essaient régulièrement d'en parler avec les enfants ; il est en effet important de permettre aux élèves d'exprimer leurs émotions sur ce sujet.

## **5 - Bilan financier de l'exercice 2020-2021 de la coopérative générale de l'école :** Bilan simplifié au 31 août 2021

<b>Actif</b>	
Caisse Epargne	3 453,66
Caisse	401,54
<b>Total actif</b>	<b>3 855,20</b>

<b>Passif</b>	
Solde au 01/09/2020	<b>3 790,39</b>
Excédent du présent exercice	
Déficit du présent exercice	+ 64,81
<b>Total passif</b>	<b>3 855,20</b>

- En recettes : subvention de 1 000 euros de la mairie.
  - En dépenses : essentiellement soutien aux actions culturelles, achat et vente des photos des classes.
  - Pour 2021-2022 – La coopérative générale soutiendra les actions prévues par le projet d'école : actions culturelles et artistiques, classes de découverte
- Les coopératives des classes contribuent essentiellement au financement de certaines actions (cinéma, spectacles, projets autour des livres, projets spécifiques en arts visuels, ...)

## **6 - Présentation des principales actions organisées par les enseignants cette année dans le cadre du projet d'école**

- Parcours d'éducation à la santé :
  - o Formation des élèves de CM1-CM2 aux gestes de premiers secours par l'infirmière scolaire, Mme Patricia Imbert
  - o Formation des élèves de GS à CM2 sur la prévention des violences et du harcèlement : intervention de l'association « Enfance en danger » : septembre octobre pour les classes CP à CM2 et avril/mai 2022 pour la classe GS/CP
  - o Formation des élèves de GS-CP-CE1 sur l'hygiène bucco-dentaire : intervention du Codes (comité départemental d'éducation à la santé) prévue en mars 2022
  - o L'école va participer à la journée contre le harcèlement le jeudi 18 novembre 2021. L'école dispose d'un plan de prévention des violences et du harcèlement. Il permet de réagir rapidement lors de situations de harcèlement. Il est disponible sur le site internet de l'école.
- Parcours d'éducation artistique, culturelle et scientifique : les partenariats prévus dans le cadre du projet d'école peuvent reprendre :
  - o *Séance de cinéma, au cinéma l'eau vive de l'Argentière la Bessée* : pour les classes PS à CE2
  - o *Spectacle au théâtre du briançonnais* : pour les 5 classes
  - o *Projet de spectacle musical avec l'association qui gère le festival de jazz pour les 5 classes*
  - o *Partenariat avec le service du patrimoine de Briançon : découverte et étude du patrimoine local pour les classes GS-CP-CE1-CE2*
  - o *La classe CM1-CM2 a participé au village des sciences le 8 octobre 2021 organisé à la maison de la géologie par le réseau Les Ecrins* : les élèves ont bénéficié de la présentation de 3 expériences technologiques et scientifiques par des élèves des collèges et lycées du réseau.
- Parcours d'apprentissage en éducation au développement durable : les 5 classes travaillent à nouveau avec Gaëtan Martinon, intervenant nature sur plusieurs thèmes. Selon les classes plusieurs thèmes seront abordés : l'eau en tant que milieu de vie, la faune de nos rivières, les animaux qui vivent en montagne, l'eau (cycle de l'eau, le traitement de l'eau usée, les traces laissées par l'eau dans le paysage.) le tri des déchets et le compostage.
  - o Monsieur Faure indique que le Smitomga intègre désormais dans ces actions une sensibilisation des élèves à l'économie circulaire (*produire de manière durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et les déchets*)
- Parcours d'apprentissage en éducation physique et sportive :
  - o *Ski alpin pour les élèves de CP au CE2, y compris les CP de la classe GS-CP*
  - o *Ski de fond pour les élèves de CM1-CM2*
  - o *Escalade et kayak pour les élèves de CM1-CM2*
  - o *Tennis pour les élèves de MS à CE2*
  - o *Balle ovale pour les élèves de CP à CE2, y compris les élèves de CP de la classe GS-CP*
    - En ce qui concerne les apprentissages en natation : Il était prévu d'organiser les séances sous forme de stage (3 séances tous les matins pendant 3 semaines)
    - Nous sommes en attente de la réouverture de la piscine de l'Argentière la Bessée, espérée pour mars ou avril 2022. Monsieur Faure a demandé à la communauté de communes d'ouvrir davantage de créneaux à la piscine d'avril à juin 2022.

- Projets de classes de découverte : les enseignants organisent 2 classes de découvertes. Ces projets sont directement au service de la mise en œuvre des programmes d'enseignement
  - o **Classe CM1-CM2** : 5 jours en Dordogne du 2 au 6 mai 2022
    - Coût total hors transport : 8 400 euros soit un coût par enfant de 323 euros
    - Participation de la mairie (budget des actions culturelles et des classes de découvertes) : 2 446.86 en 2021 et 2 689.14 en 2022
    - Participation des parents : 120 pour un enfant - 95 euros par enfant si la famille a deux enfants concernés
    - Coopérative générale de l'école : 250 euros
  - o **Classes Grande section – CP – CE1** – du 23 au 24 mai 2022 à Ancelle dans le Champsaur
    - Coût total hors transport : 4050 euros soit un coût par enfant de 90 euros
    - Participation de la mairie (budget des actions culturelles et des classes de découvertes) : 2 100 euros
    - Participation des parents : 40 euros par enfant – Si une famille a deux enfants concernés : 35 euros par enfant
    - Coopérative générale : 200 euros

Les parents pourront éventuellement demander une aide auprès de la JPA ou auprès de la mairie

## **7 – Étude et finalisation de l'enquête sur les rythmes scolaires prévue pour novembre 2021 auprès des familles**

Lors du comité de pilotage du projet éducatif de territoire du mardi 25 mai 2021, il a été convenu par les partenaires présents (mairie, enseignants, parents délégués, personnel communal) qu'une enquête sur les rythmes scolaires serait organisée en novembre 2021 auprès de l'ensemble des familles.

Un questionnaire été élaboré. Le conseil d'école étudie ce questionnaire afin de l'actualiser avec les dernières informations communiquées par la mairie :

- Monsieur Faure a pris contact avec la communauté de communes qui a la compétence sociale. Si l'école travaille l'année prochaine sur 4 jours, il sera demandé d'organiser un service d'accueil le mercredi matin au centre social de Saint Martin de Queyrières, d'autant que les capacités d'accueil du centre de l'Argentière sont déjà saturées. La mise en place supposera un budget nouveau et le recrutement de personnel par la communauté de communes. C'est un service payant (les tarifs actuels du centre socio-culturel de l'Argentière la Bessée sont consultables auprès de la communauté de communes).
- En cas de passage à la semaine de 4 jours, il n'y aura plus d'activité périscolaire

**Le questionnaire est validé à l'unanimité.** Il sera communiqué aux familles dès le 9 novembre 2021.

Chaque parent pourra voter une fois. Le dépouillement du vote sera réalisé le lundi 22 novembre 2021 l'après-midi.

Lors du prochain conseil d'école prévu le lundi 10 janvier 2022, les membres du conseil d'école devront voter : 2 questions seront posées :

- Êtes-vous favorable à la poursuite de la semaine de 4 jours et demi ?
- Êtes-vous favorable au retour à la semaine de 4 jours ?

Le conseil municipal devra également se prononcer sur l'avenir des rythmes scolaires.

**Rappel : pour que les rythmes scolaires soient modifiés pour la rentrée 2022, le conseil municipal et le conseil d'école devront voter en faveur du même projet, en faveur de la même organisation.**

## **8 – Questions diverses**

- Comment permettre de mieux comprendre le fonctionnement des divers services (cantine, garderie, périscolaire, ...)
  - o Madame Mathieu présente les différents locaux aux parents et aux nouveaux élèves de PS lors de l'accueil organisé en juin (quand les conditions sanitaires le permettent).
  - o Autres pistes de réflexion proposées par les parents d'élèves :
    - La création d'un trombinoscope du personnel de l'école : il permettrait aux parents de mieux identifier les personnes et leurs rôles respectifs ; il viendrait en complément de la liste du personnel donnée dans le livret d'accueil
    - Proposer une visite avec les personnels concernés
  - o Il est retenu de créer une visite virtuelle des lieux fréquentés par les élèves ; elle sera plus facilement réalisable, exhaustive et accessible à tous moments sur le site internet de l'école
- Ramassage scolaire : le ramassage scolaire a été mis en place depuis la rentrée de septembre 2021 pour les élèves qui habitent à l'Isclé de Prelles. Ce service change radicalement la vie des parents concernés. Les membres du conseil d'école remercient le conseil municipal pour sa gestion du dossier.

**Fin du conseil : 20 h**

Le directeur de l'école,  
M Giraud-Sauveur Michel

Mme Faure Caroline  
Déléguée des parents